

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024

Salle Henri Bricaud - Visioconférence Zoom

Direction et animation : Pr Pierre Dubus, directeur du collège des sciences de la santé.

Présents : Pr Jean-Luc Pellegrin, Pr Nicolas Sevenet, Pr Pierre Merville, Pr Caroline Bertrand, Pr Frédéric Bauduer, Pr Ahmadou Alioum, Pr Patrick Dehail, Pr Isabelle Berque-Bestel, Pr Marie-José Boileau, Pr Corinne Arpin, Pr Edith Chevret, Pr Emmanuel Richard, Dr Jean-Benoît Corcuff, Dr Alexandra Gaubert, Dr Noémie Duclos, Dr Isabelle Passagne, Dr Mireille Canal-Raffin, Dr Nicolas Salamon, Dr Joly, Mme Muriel Szarzynski, Mme Corinne Bagnaud, M. Romain Brégéras.

Excusés : M. Benoît Elleboode, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Mme Françoise Jeanson.

Participant.es es qualité et secrétariat de séance : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallars.

VALIDATION RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Le Professeur Dubus soumet à approbation des conseillers le relevé de conclusions de la séance du mois de septembre dernier.

Une faute de frappe est relevée et sera corrigée.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité au relevé de conclusions ainsi présenté.

FORMATIONS

- **Capacités d'accueil Parcoursup**

Le Professeur Dubus présente pour information l'évolution des capacités d'accueil fixées sur Parcoursup pour les mineures de PASS et les LAS.

La direction du collège santé a participé à différents échanges au sujet du déploiement de la R1C, au cours desquels M. Gevaudant, directeur de l'UF de Sciences de la Vie (SDV) du collège ST, a fait part des difficultés rencontrées dans le cycle licence au vu du nombre d'étudiants issus du PASS, souhaitant intégrer la filière biologie : 40% des inscrits en 1^{ère} année de SDV sont des étudiants ayant échoué au PASS mineure SDV, et plus de 45% des effectifs en 2^{ème} année sont des étudiants ayant été reçus au PASS mais n'ayant pas pu intégrer une filière de santé. Par ailleurs, il a constaté que les 130 meilleurs étudiants quittent le cycle licence à terme, car ils sont reçus en filières de santé via leur 2^{ème} chance.

Compte tenu de ces problématiques, M. Gevaudant a formulé le souhait que les autres collèges acceptent d'augmenter un peu leur capacité d'accueil de manière à ce que les étudiants soient répartis un peu plus équitablement entre les disciplines.

D'autre part, M. Lecroart a souligné le fait que 90 postes de LAS étaient restés vacants l'an dernier suite à la campagne Parcoursup ; il serait donc important de rééquilibrer le volume d'étudiants entre PASS et LAS, et pour ce faire, diminuer la capacité d'accueil en PASS. Un courrier adressé à la rectrice sera rédigé dans ce sens.

Le récapitulatif des réflexions en cours au sujet de la re-répartition des capacités d'accueil Parcoursup est présenté aux membres du conseil ; l'ensemble des collèges ont accepté d'augmenter les leurs, en dehors de la licence psychologie, filière très en tension, et STAPS, cette discipline étant principalement destinée à la poursuite d'études en filière Kinésithérapie.

La proposition ainsi présentée est encore à l'étude, et chacun est conscient du fait que les difficultés seront lissées mais ne seront pas solutionnées.

Un récapitulatif définitif des modifications des capacités d'accueil sera présenté lors du prochain conseil de collège prévu au mois de décembre.

- **Capacités d'accueil d'entrée en MMOP 2025-2026 / 2026-2027**

Le Professeur Dubus présente le tableau des capacités d'accueil en MMOP 2^{ème} année en 2025/2026, et 2026/2027. Ces capacités d'accueil globales ont déjà été votées en février 2024, et les modifications soumises aux conseillers concernent l'accueil d'étudiants internationaux (hors UE).

Cet accueil n'étant pas une obligation, et fléchant certains postes vers cette population spécifique, certaines universités ont choisi de ne pas offrir cette possibilité aux étudiants internationaux hors UE. En conséquence les candidats se sont tournés en grande partie vers le collège des sciences de la santé (+/- 500 candidatures pour quelques

postes). Il est proposé que cette possibilité soit désormais offerte une année sur deux, de manière à rééquilibrer la charge de travail entre les universités

Dans le cas où les conseillers se positionnent en faveur de cette proposition, les postes jusqu'alors réservés aux étudiants internationaux seront rajoutés aux capacités d'accueil de PASS, LAS 120 ECTS et 2^{ème} chance.

Les échanges qui suivent cette proposition ne permettant pas aux membres du conseil de s'accorder sur le sujet, le Professeur Dubus propose de l'évoquer à nouveau lors de réunions de directions, et de soumettre une nouvelle proposition aux conseillers lors du prochain conseil de collège.

- **Modalités d'entrée en MMOP – la note de parcours**

Le Professeur Dubus rappelle que les MCCC du PASS ont été votées lors du conseil de septembre dernier. Il restait néanmoins à mener des réflexions complémentaires permettant de créer un modèle simple et fiable de calcul de la note de parcours et d'éviter également des retranscriptions manuelles de notes.

Il soumet pour information aux conseillers l'idée de rajouter un examen écrit de révision à partir de l'année 2025/26, ce qui permettrait aux étudiants de revoir les grands items du bloc santé, et d'obtenir un score objectif à associer au parcours académique des étudiants.

- **Accès à la filière kinésithérapie**

Madame Duclos indique que le cadre règlementaire exigeant l'obtention de 60 ECTS, y compris la validation des UEs santé prérequis à la filière, sont maintenues.

Elle indique qu'il est souhaité que tous les étudiants dont la candidature est recevable et positionnée au-dessus de la note seuil se présentent aux épreuves orales, qui consisteront en deux entretiens, l'un correspondant à la présentation du projet professionnel de l'étudiant et l'autre à une analyse de texte ou de tout autre support.

Elle indique par ailleurs le souhait de coefficienter certaines UEs prérequis (UEs 10 et 22).

Une version définitive des MCCC sera soumise à approbation des conseillers lors du prochain conseil de collège.

- **Eu2P – modification d'intitulé de 2 parcours**

Le Professeur Dubus présente les 2 parcours du master Eu2P : ces parcours ont été soumis aux conseillers de la CFVU, qui ont demandé un changement de nom du parcours à la carte notamment. Le fond de dossier ne change pas.

Il est donc demandé aux membres du conseil de collège de se positionner à leur tour, pour régularisation, sur ces versions finales mises au format demandé : « Pharmacovigilance and Pharmaco-epidemiology » et « Medicines and risk communication ».

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité à la modification des intitulés des 2 parcours ainsi présentée.

- **Créations formations courtes**

Le Professeur Dubus présente les créations de formations suivantes :

- Formation vaccination – Prescription des vaccins / pharmaciens
- Formation vaccination – Administration des vaccins / pharmaciens
- Formation vaccination – Module prescription / infirmier.e.s
- Réalisation des tests rapides oro-pharyngés d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A et dispensation d'antibiotiques sans ordonnance
- Réalisation des tests urinaires d'orientation diagnostique de recherche de nitriturie et de leucocyturie (dépistage des cystite) et dispensation d'antibiotiques sans ordonnance

Le Professeur Sevenet précise qu'elles n'ont pas encore été soumises au vote en conseil d'UFR. Le vote de ce jour se fera donc sous réserve de validation en conseil d'UFR et effectif ultérieurement.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations de formations ainsi présentées, sous réserve de validation en conseil d'UFR.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités**

- **Modifications**

- DU CICATRISATION DES PLAIES AIGUES ET CHRONIQUES AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DU DIABETOLOGIE ET NUTRITION AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DU GERONTOLOGIE-GERIATRIE AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DU GYNECOLOGIE, INFERTILITE ET SUIVI DE LA GROSSESSE AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DU MEDECINE DU SPORT AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DU PATHOLOGIES RACHIDIENNES AU MAROC (UFR des sciences médicales)
- DIU LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE (UFR des sciences médicales)
- DIU NATIONAL CHIRURGIE DE L'ÉPAULE ET DU COUDE (UFR des sciences médicales)
- DIU NATIONAL D'EXPERTISES EN ACCIDENTS MEDICAUX (UFR des sciences médicales)
- DU PRATIQUE DES SOINS EN HYDROTHERAPIE (Institut du Thermalisme)

- **Suspensions**

- DU ANATOMIE DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR (UFR des sciences médicales)
- DIU CYTOGENETIQUE HEMATOLOGIQUE, ONCOLOGIQUE ET MOLECULAIRE (CYTHOM) (UFR des sciences médicales)
- DIU FACTEURS ORGANISATIONNELS ET HUMAINS EN SANTE (UFR des sciences médicales)
- DIU HYPNOSE MEDICALE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE (UFR des sciences médicales)
- DIU INITIATION A L'ACUPUNCTURE MEDICALE (UFR des sciences médicales)
- DU PATHOLOGIES RACHIDIENNES (UFR des sciences médicales)
- DIU TELEMEDECINE (UFR des sciences médicales)

Le Professeur Dubus précise que les modifications mineures apportées aux DU/DIU évoquées ci-dessus, ont été validées en conseils de composantes.

Un certain nombre d'entre eux sont proposés à la suspension ; il s'agit là d'une mise à jour, certains diplômes n'étant plus dispensés depuis au moins un an, ou bien ayant changé d'intitulé, tout en restant visibles dans l'offre de formation publiée sur le site du collège et de l'université.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux modifications et suspensions de DU/DIU ainsi présentées.

FINANCES

- **Tarifications Formation Continue**

Le Professeur Dubus présente la tarification des Diplômes d'Etat (DE) et Certificats de Capacités (CC).

Il s'agit d'une mise en conformité avec les souhaits de l'établissement, et faisant suite à un contrôle d'un OPCO.

En effet, l'université a mis en place un tarif minimum de 700€ de frais de formation pour tous les diplômes nationaux et diplômes d'état, à destination des adultes en reprise d'études. Jusqu'à présent le collège avait souhaité ne pas tarifier les certificats de capacité et les diplômes d'état, mais doit se mettre en conformité avec le vote du CA de l'université. Les composantes pourront choisir d'exonérer des frais de formation les adultes en reprise d'études qui s'y inscriront.

Le Professeur Dubus présente également la mise à jour annuelle des tarifs des formations courtes non-diplômantes.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifications ainsi présentées.

CONVENTIONS

- **Convention de rattachement de Saint-Pierre-et-Miquelon à l'université de Rennes et à l'université de Bordeaux pour l'accueil des étudiants de troisième cycle des études de médecine**

Le Professeur Dubus présente la convention susnommée, qui a pour objet d'établir les conditions générales de coopération entre les parties, en vue notamment de permettre à des étudiants de 3^{ème} cycle des études de médecine

d'effectuer des stages hors subdivision à Saint-Pierre-et-Miquelon dans des terrains de stage agréés ou auprès de praticiens agréés-maîtres de stage des universités.

Le projet a été initié par l'université de Rennes qui a un lien historique avec Saint-Pierre-et-Miquelon. Le dossier est porté par l'ARS Nouvelle Aquitaine, l'université de Bordeaux, l'université de Rennes et Saint Pierre et Miquelon.

Cette coopération débutera au prochain semestre.

Les conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité à la convention ainsi présentée.

POINTS DIVERS

- **Autorisation d'hébergement d'une structure d'accueil des corps à des fins d'enseignement médical et de recherche**

Le Professeur Dubus indique que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a adressé au collège santé un avis favorable à la poursuite de son activité d'accueil des corps à des fins d'enseignement médical et de recherche. Il s'agit là de la finalisation d'un dossier important.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 18h26.

Fait à Bordeaux le 25 novembre 2024.

Le directeur du collège des sciences de la santé

Professeur Pierre Dubus